

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'instruction administrative d'une demande de permis de construire déposée par la société NEOEN en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol, d'une puissance envisagée de 20 Mwc, sise aux lieux-dits « Varenne Pigeon », « Les Champs Barot », « Les Varennes Pirlat », et « La Pierre Blanche » sur le territoire de la commune d'Etroussat (03140)

Par arrêté n° 1672 /2026 du 8 juillet 2026 une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 30 jours, est prescrite du **lundi 24 août 2026, jusqu'au mardi 22 septembre 2026, inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de cette procédure est une autorisation des permis de construire assortie du respect de prescriptions spécifiques, ou un refus du permis de construire.

La commune concernée par cette enquête est : Etroussat.

L'enquête sera conduite par Monsieur Dominique FREYLONE, cadre supérieur de La Poste, en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire. En cas d'empêchement de celui-ci, la poursuite de l'enquête sera transférée sans délai à Monsieur Bernard THOMAS, désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

La mairie d'Etroussat est désignée siège de l'enquête.

Le dossier d'enquête mis à disposition du public comprend notamment un rapport d'étude d'impact environnementale, relatif au projet, ainsi que l'avis de l'Autorité Environnementale.

Le dossier d'enquête publique sera consultable, pendant la durée de l'enquête :

– sur support papier (ou numérique) en mairie d'Etroussat, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public ;

– sur le site internet de la préfecture de l'Allier : www.allier.gouv.fr

[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)

– sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :

<https://www.registre-dematerialise.fr/7481>

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 24 août 2026 à partir de 9 heures, jusqu'au mardi 22 septembre 2026 inclus, à 18 heures, selon les modalités suivantes :

– sur le registre ouvert à cet effet dans la mairie d'Etroussat, tenu à la disposition du public aux jours et horaires habituels d'ouverture ;

– sur un registre dématérialisé accessible sur internet via le lien suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/7481>

(ce lien est également disponible sur le site : www.allier.gouv.fr > Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;

– par voie électronique à l'adresse suivante :

enquete-publique-7481@registre-dematerialise.fr

– par courrier adressé au commissaire enquêteur, à l'adresse de la Mairie d'Etroussat, 12 Rue de la Mairie – 03140 - ETROUSSAT

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, pendant ses **permanences assurées les jours suivants** :

Mairie de Etroussat:

- **Lundi 24 août 2026, de 09h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête)**

- Mardi 1er septembre 2026, de 15h00 à 18h00

- Jeudi 10 septembre 2026, de 15h00 à 18h00

- Samedi 19 septembre 2026, de 09h à 12h00

- Mardi 22 septembre 2026, de 15h à 18h00 (clôture de l'enquête)

Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie d'Etroussat. Les observations adressées par voie électronique seront transmises au commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie d'Etroussat et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

Société NEOEN

Madame Raphaëlle ROLNIN

52 Rue Servient

69003 Lyon

Téléphone : 06 09 54 48 02

Courriel : raphaelle.rolnin@neoen.com